



CP RIOM

Une fois de plus ?

Le 28 août 2025

Un climat de travail de plus en plus dégradé...

Ce mercredi 27 août 2025, lors de la distribution du repas du soir, une nouvelle agression s'est produite à l'encontre de notre collègue en poste à la MA2.

Pendant la distribution du repas, notre collègue a refusé « de faire passer » un pantalon à une autre cellule.

Face à ce refus, le détenu B. a donné un violent coup de poing au visage de notre collègue. Malgré la violence de l'acte et la détermination de ce voyou, notre collègue par son sang-froid et son professionnalisme a su réintégrer ce voyou dans sa cellule.

Pour rappel, tous échanges, dons, tractations entre détenus est interdit ;

Cet acte s'inscrit dans un contexte de dégradation de travail et la banalisation de la violence, trop souvent tolérée voire minimisée.

Il s'avère inacceptable que les agents soient exposés à de tels risques dans le cadre de leur mission!

[Ufap Unsa Justice du Cp Riom](#) rappelle que la sécurité et la santé des agents sont de la responsabilité pleine et entière de l'Administration!

[Ufap Unsa Justice du Cp Riom](#) demande une sanction exemple lors de la commission de discipline.

[Ufap Unsa Justice du Cp Riom](#) apporte tout son soutien et solidarité à notre collègue et dénonce fermement cet acte de violence.

Le bureau local [Ufap Unsa Justice du Cp Riom](#)
JP BREBION